

Analyse de la pratique, Supervision

Une définition plurielle

Sous le même vocable d'analyse de la pratique ou de supervision, il existe une grande multiplicité de propositions, d'intervenants et d'expériences. Le contexte actuel, fait d'extension du domaine (de nouveaux lieux, de nouveaux acteurs sont en demandes, de



nouvelles personnes y réponde), de flottements, de banalisations et de rigidification parfois (des projets indiscutables) nécessite plus que jamais de discuter les fondements de cette pratique. Ce document vise donc à proposer les contours de ma formation, de ma pratique et de mon expérience afin de guider le choix des équipes et des responsables.

Intervenant

Psychologue clinicien et psychothérapeute, je suis diplômé d'un **Master Professionnel de psychologie et psychopathologie clinique (Université Lyon 2)** et d'un Master recherche. En 2017 et 2018 le **Diplôme**

Universitaire d'Analyse des Pratiques Professionnelles et de Régulation institutionnelle (porté à Lyon 2 par Georges Gaillard) est venu compléter ma formation initiale. Je prépare actuellement mon inscription en doctorat de psychologie clinique et psychopathologie (sur la thématique des groupes, de l'institution et de l'analyse des pratiques professionnelles).

Référentiel

Si l'APP n'est pas réservé aux psychologues ou aux psychanalystes, ces derniers ont très largement défriché le champ de l'institution. Ce fut et c'est particulièrement vrai dans le cas de Lyon 2 où j'ai été formé (René Kaës, Paul Fustier, Georges Gaillard, Albert Ciccone, Bernard Duez, etc.). Je suis donc clairement inscrit dans un référentiel psychanalytique, pour ce qui est de l'institution comme pour la pratique clinique.

J'ai par ailleurs, travaillé pendant plus de dix ans en tant que psychologue en institution sanitaire et médico-sociale, sociales; cela a constitué une autre part de la formation à l'institution, en particulier l'apport de la psychothérapie institutionnelle et de la psychanalyse.

Parler de référentiel psychanalytique ne suppose pas une transposition d'un dispositif d'écoute, un interlocuteur passif, mais plutôt un arrière-fond conceptuel. Très schématiquement, l'idée principale est l'existence de phénomènes inconscients, qui sont de l'ordre de la pulsion, de la parole, des images, des liens, des affects, des sensations, des mécanismes de défense, des organisations, éléments qui nous échappent partiellement. La rencontre avec les sujets souffrants amène individuellement et institutionnellement à rencontrer, accueillir et transformer ces éléments. Or, une part reste qui ne peut être métabolisé par l'organisation habituelle (énigmes, impasses, clivages, débordements, etc). **L'analyse de la pratique travaille à la transformation de ces éléments parfois bruts en éléments pouvant être dits et partageables.**

Cet arrière-fond est silencieux: l'analyse de la pratique n'est pas un cours magistral démonstratif, cela ressemble plutôt à une longue conversation ordinaire.

Définition de l'APP

De là découle une définition particulière de l'APP comme espace groupal visant à comprendre ensemble, par le récit partagé d'une ou plusieurs situations qui embarrassent l'équipe, les éléments déposés par des personnes dans une multitude de lieux, de moments et de

personnes. Il s'agit d'être au plus près de la personne accompagnée et de la réalité des pratiques professionnelles. **Cela suppose un certain nombre d'éléments au niveau du cadre (confidentialité, liberté de parole, respect, etc).**

Par ailleurs, c'est une expérience qui est à différencier nettement, et encore plus nettement de nos jours, d'une visée formative, éducative (augmenter les connaissances de l'équipe), organisationnelle, opérationnelle (réduire les risques psycho-sociaux), décisionnaire (que faire du patient ?), etc. Que les professionnels comprennent mieux leur métier, apprennent des choses, que les liens d'équipe s'assouplissent, que les gens globalement se sentent mieux dans leur travail est presque un effet induit. En ce sens, l'APP est un espace à part, avec sa propre temporalité, son rapport au langage, à l'expression, etc.

Actions menées ou en cours

Petite enfance

- Analyse de la pratique et dispositif d'observation dans trois crèches

Équipes d'encadrants:

- Analyse de la pratique et réflexion institutionnelle avec un groupe de cadres d'un organisme tutélaire.
- Analyse de la pratique avec une équipe de tuteurs infirmiers dans un centre hospitalier spécialisé.

Vieillesse

- Équipe de clowns hospitaliers

Social

- EPIDE, établissement de réinsertion social pour jeunes adultes
- Équipe de réinsertion sociale

Médico-social

- SESSAD Autisme
- Trois équipes en service tutélaire adultes

Formation

- Analyse de la pratique avec des étudiants de Licence en psychologie et des élèves éducateurs spécialisés. Tuteur d'étudiants en Master 2

Lieux d'intervention

- Métropole Lyonnaise
- Région Viennoise
- Frais de déplacement à prévoir pour d'autres villes.

Modalités de mise en place

La mise en place d'une action d'analyse de la pratique est une co-construction entre une équipe, une institution et un intervenant extérieur. Un temps préliminaire de discussion est donc nécessaire. Il ne s'agit pas d'une mise en concurrence, mais plutôt d'une rencontre, d'un choix. Même dans le cas de la reprise d'un groupe existant ou d'une équipe qui a pensé un cadre, cela passe par une discussion préalable et l'établissement d'une convention de travail. cette rencontre initiale peut aboutir sur une analyse de la pratique ou le constat d'une impossibilité de mettre en place le groupe. Le projet est ensuite discuté tous les ans, à la fois avec les équipes et avec les directions.

Dispositifs

Il y a de nombreuses variantes, en terme de fréquence, de durée, de taille du groupe, ouverture ou fermeture. Il n'y a pas, et heureusement de standard établis. Néanmoins, les dispositifs avec

lesquels je travaille convergent vers une même forme: taille restreinte (10/12 personnes au maximum), équipe constituée ou groupe ayant quelque chose en commun, relative stabilité du groupe sur une période donnée, une certaine durée (de 1h30 à 3h), une fréquence régulière et instituée. Même s'il est important de tenir compte des limites institutionnelles en matière d'organisation, il semble important de penser d'abord ce qui serait nécessaire pour l'équipe.

Tarifs

Le devis est établi après discussion. Il prend en compte la nature du projet, le nombre et la taille des groupes, la durée, la fréquence, les frais de déplacement. Le taux horaire inclut les temps de formation et de supervision du psychologue, les bilans avec la direction, le temps préparatoire, les contacts intermédiaires, etc.

Réseau(x)

Dans le cas où pour une raison ou une autre (organisation pratique du planning, distance, manque de connaissance du domaine), l'action ne pourrait se mettre en place, je vous orienterai éventuellement vers d'autres professionnels en analyse de la pratique rencontrés en formation, dans des groupes de travail, dans les associations de psychologues.